

RH initiation

Gérer les différents types de congés et autorisations d'absences - Modules 1 et 2

Profil(s) des stagiaires

Gestionnaires GA/GF

Prérequis

Connaître les fondamentaux de la gestion des RH et avoir manipulé le SIRH Harmonie

Enjeux

Un gestionnaire GA/GF doit savoir distinguer les congés légaux des autorisations spéciales d'absence et connaître les conditions d'octroi relatives à ces dernières.

Ces **deux modules indissociables** visent à apporter une connaissance précise des différentes situations rencontrées et des impacts sur la situation des agents et à enregistrer sur Harmonie toutes les informations concernant les différents types de congés et autorisations d'absences.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Citer les différents droits à congés
- Calculer les droits et soldes de congés selon les catégories de personnels
- Lister les principales autorisations d'absence selon la cause et expliciter leurs conditions d'octroi
- Saisir les différents types de congés dans Harmonie

Contenu détaillé du programme

Module 1

Jour 1 :

- **Les congés annuels**
 - Durée du congé
 - Congés hors périodes
 - Congés compensateurs – RTT – sujétions particulières
 - Journée solidarité
 - Procédure et principe
 - Cas pratiques
- **Le compte épargne temps**
 - Bénéficiaires
 - Alimentation du CET
 - Utilisation du CET
 - Absence pour raison médicale et CET
- **Le congé bonifié**
 - Modalités d'attribution
 - Durée
 - Périodicité

Jour 2 :

- **Le congé administratif**
 - Modalités et condition d'attribution
- **Le congé de proche aidant**
 - Bénéficiaires
 - Durée et procédure
 - Rémunération et situation administrative

Référence (n° Harmonie) :

Session 1 : 50969052

Session 2 : 50969074

Date limite d'inscription :

Session 1 : 14/04/2023

Session 2 : 13/10/2023

Durée : 6,5 jours

Dates :

2 modules indissociables par session.

Session 1 :

M1 : Du 30/05/2023 (9h) au 01/06/2023 (17h) à distance

M2 : Du 06/06/2023 (9h) au 09/06/2023 (12h) à l'Énap

Session 2 :

M1 : Du 05/12/2023 (9h) au 07/12/2023 (17h) à distance

M2 : Du 12/12/2023 (9h) au 15/12/2023 (12h) à l'Énap

Horaires* :

Mardi : 09h-12h/14h-17h

Mercredi : 09h-12h/14h-17h

Jeudi : 09h-12h/14h-17h

**horaires susceptibles d'être modifiés*

Lieu de formation en

présentiel : Énap

440 avenue Michel Serres

CS 10028 47916 AGEN cedex

Intervenantes :

Madame Sophie TCHA et

Madame Muriel KAISER

Formatrices associées Énap

Modalités d'inscription :

Agents pénitentiaires :

S'inscrire via le Portail SIRH Harmonie

Modalités de sélection :

Motivations de l'agent et ancienneté dans le poste

Nombre de places : 15

100% des stagiaires ayant suivi la formation sont **satisfaits ou très satisfaits**

- **Le congé de maternité**
 - Bénéficiaires et durée
 - Congés pathologiques
 - Retour anticipé
 - Déclaration de grossesse
 - Aménagement du poste de travail
 - Incidences sur le traitement et la situation administrative

Jour 3 :

- **Le congé d'adoption**
 - Bénéficiaires et durée
 - Procédure et rémunération
- **Le congé de paternité**
 - Bénéficiaires et durée
 - Procédure et rémunération
- **Le congé de présence parentale**
 - Bénéficiaires et durée
 - Procédure et rémunération
- **Le congé de formation professionnelle**
 - Bénéficiaires et durée
 - Procédure et rémunération
- **Les autorisations spéciales d'absence (ASA)**
 - Pour activité syndicale
 - Pour évènements familiaux
 - Autres cas

Module 2 :

Jour 1 :

- **Le congé de maternité**
 - Déclaration de grossesse
 - Saisir un congé maternité
 - Saisir un report de congé de maternité
 - Saisir un accouchement retardé
 - Saisir un accouchement prématuré

Jour 2 :

- **Le congé de maternité (suite)**
 - Saisir un congé pathologique
 - Saisir un congé pour couches pathologiques
 - Saisir une grossesse pathologique
 - Exercice
- **Le congé de paternité et d'accueil de l'enfant**
 - Enregistrement de l'enfant
 - Saisir le congé de naissance
 - Saisir le congé paternité
 - Exercice
- **Le congé d'adoption**
 - Enregistrer l'adoption
 - Saisir un congé pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption
 - Saisir un congé d'adoption
 - Saisir un congé non rémunéré pour adoption
 - Saisir une réintégration après congé non rémunéré pour adoption
 - Exercice

Jour 3 :

- **Le congé parental**
 - Saisir une demande de congé parental
 - Saisir un renouvellement de congé parental
 - Saisir une réintégration après congé parental
 - Exercice

Responsable de formation :
david.segura@justice.fr
 05.53.98.90.98

Assistante de formation :
amandine.nock@justice.fr
 05.53.98.90.27

Correspondant handicap :
jennie.koucha@justice.fr

- **Le congé de présence parentale**
 - Saisir un congé de présence parentale
 - Saisir une prolongation de congé de présence parentale
 - Saisir une reprise après un congé de présence parentale
 - Exercice
- **Le congé de solidarité familiale**
 - Saisir une demande de congé de solidarité familiale
 - Saisir une interruption de congé de solidarité familiale
 - Exercice
- **Compte épargne temps (CET)**
 - Ouverture / reprise d'un contingent
- **Synthèse des thématiques abordées**

Jour 4:

- **Compte épargne temps (CET) (suite)**
 - Alimentation
 - Consommation sous forme de congés, indemnisation / versement sur la RAFF
 - Fermeture
 - Exercice
- **Synthèse des thématiques abordées**

Modalités et moyens pédagogiques

Apports théoriques, exercices, cas pratiques

Le module à distance se fera au travers d'une classe virtuelle en visio avec Microsoft TEAMS

Documentation

Les documents ressources seront mis à disposition à partir de Moodnap (la plateforme numérique de l'Énap).

Modalités d'évaluation

- **Évaluation des acquis** : par questionnaires
- **Évaluation de satisfaction** par questionnaires écrits et bilans oraux.
- **Evaluation des effets de la formation** par questionnaire de la valeur d'usage dans les 3 mois suivant la formation pour vérifier l'efficacité de la formation et l'atteinte des objectifs

A l'issue de la formation, une attestation d'assiduité et une attestation de formation seront remises à chaque stagiaire.